

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 juin 2026

SUR LA JUSTICE CRIMINELLE ET LE RESPECT DES VICTIMES - (N° 2681)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 211

AMENDEMENT

présenté par
Mme Miller et Mme Bergantz

ARTICLE 2

À l’alinéa 22, supprimer le mot :
« également ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.